

Note à l'attention des fournisseurs de FRANCE TELEVISIONS

Paris, le 04 juin 2024

Cher fournisseur,

Pour se conformer progressivement aux exigences de la réforme de la facturation électronique initialement prévue en 2024, FRANCE TELEVISIONS vous informe qu'elle change de partenaire pour l'accompagner dans la gestion dématérialisée de ses factures fournisseurs.

Ce changement se concrétise via la mise en place d'une solution de dématérialisation développée et proposée par notre nouveau partenaire, la société CEGEDIM par qui transitera l'ensemble de vos factures envoyées par voie électronique.

A cet effet et à compter du 04 juin 2024, nous vous demandons de bien vouloir envoyer vos factures au format PDF à l'adresse de dématérialisation suivante :

ftv@efactures-cegedim.fr

Information importante :

La solution nouvellement mise en place est très stricte dans la lecture et l'enregistrement des données obligatoires devant être mentionnées sur une facture.

Sur ce point, nous vous demandons de préciser libeller la raison sociale à facturer en l'occurrence « FRANCE TELEVISIONS ». Vous trouverez ci-dessous le modèle « OK » à suivre :


1ere ligne : FRANCE TELEVISIONS
Autres lignes : Complément + Adresse

OK

FRANCE TELEVISIONS
Complément information
Adresse postale
N° xxx - Rue
xxxxxxxxxx


1ere Ligne : Différente de FRANCE TELEVISIONS

KO

FRANCE TELE
Adresse postale
N° xxx - Rue
xxxxxxxxxx
Code postal - Ville

KO

FRANCE 2,3,4,5 ... ou FTV
Adresse postale
N° xxx - Rue
xxxxxxxxxx
Code postal - Ville

Toute facture dont la raison sociale serait erronée sera susceptible d'être rejetée lors du traitement et vous être retournée.

Par ailleurs, nous vous rappelons que France Télévisions maintient l'adresse mail permettant les correspondances et les envois informatifs

Comptabilite.fournisseur@francetv.fr : adresse réservée aux correspondances et envois informatifs :

- Réclamations et relances
- Relevés de situation
- Liens de téléchargement de factures
- Autres informations diverses

Ces mails sont réceptionnés et lus par les collaborateurs des services comptables de France Télévisions.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération.

Bien cordialement,

LA DIRECTION COMPTABLE

Michèle Brait Directrice comptable